



Séjour d'étude dans le domaine de la qualité de l'air à AIRPARIF (02 – 06 décembre, à Paris) **APPEL A CANDIDATURES 2024**

AIRPARIF : Airparif est l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) pour la région Île-de-France. Cette association à but non lucratif, est agréée par le Ministère de la transition écologique pour la surveillance et l'information sur la pollution de l'air en Île-de-France. Elle mène aussi des actions de sensibilisation et d'appui aux politiques publiques. Créée en 1979, Airparif réunit aujourd'hui 77 salariés et 151 membres adhérents.

Objectifs : Ce séjour d'études a pour objectif de bénéficier aux étudiant(e)s de différentes disciplines et démontrant un intérêt pour les enjeux de pollution atmosphérique. Il aura pour objectif de partager le modèle français de gestion de la qualité de l'air, à travers des rencontres et des échanges avec les équipes d'Airparif, mais aussi avec ses adhérents et partenaires, notamment des acteurs de la recherche. A l'issue du séjour d'étude, un certificat de participation sera délivré par Airparif.

Description du séjour d'étude :

Jour	Programme prévisionnel
1	<ul style="list-style-type: none">- Présentation générale d'Airparif (missions, gouvernance), et du dispositif français de surveillance de la qualité de l'air- Les impacts sanitaires de la pollution de l'air- Visite du laboratoire de métrologie- Visite du laboratoire de chimie
2	<ul style="list-style-type: none">- La réglementation française et européenne sur la qualité de l'air- Les actions locales pour améliorer la qualité de l'air- La recherche en matière de qualité de l'air- Visite d'une chambre atmosphérique (étude des processus atmosphériques multiphasiques)
3	<ul style="list-style-type: none">- La prévision de la qualité de l'air- Outils de surveillance- Visite d'une station de mesure
4	<ul style="list-style-type: none">- La modélisation de la qualité de l'air- Visite de sites de recherche et rencontre avec des chercheurs
5	<ul style="list-style-type: none">- L'inventaire des émissions- Présentation du dispositif « pollueur payeur »

Conditions d'éligibilité :

- être de nationalité iranienne et résider en Iran ;
- être étudiant inscrit en master ou en doctorat ;
- posséder un niveau B2 en anglais ;
- avoir maximum 34 ans au 1er janvier 2024.

Calendrier de candidature :

- 12 septembre – 3 octobre : lancement de l'appel à candidature ;
- 21 octobre : sélection et procédure visa ;
- 30 novembre – 8 décembre : séjour d'étude (voyages internationaux compris).

Avantages apportés par la bourse durant la période couverte :

- billet d'avion aller-retour Iran – France – Iran, et forfait de transport parisien pour une semaine ;
- réservation et paiement des frais d'hébergement ;
- couverture santé durant le séjour (hors assurance voyage à la charge du participant) ;

Les frais de repas et tout autre frais ne sont pas compris.